Soixantième année. - N ° 204 A Vendredi 23 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2943

83 – VAR

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE DRAGUIGNAN

Extrait de jugement

Date : 16 octobre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
943 885 418 RCS SIREN.
EIRL BOUTAGHANE.
Forme : Société.
Activité : Non précisé.
Adresse : 1 rue de la Bourgade, 83510 LORGUES.
Complément de jugement : Se dessaisit ou est dessaisi au profit d'une autre juridiction - Jugement disant n'y avoir lieu à ouverture de procédure collective et renvoi vers la commission de surendettement de DRAGUIGNAN. Article R. 681-6 alinéa 1 Code du Commerce : le créancier qui n'est pas partie à un jugement mentionné à l'article R. 681-5 du Code du Commerce peut contester la séparation des patrimoines de l'entrepreneur individuel par déclaration au greffe du Tribunal dans un délai de dix jours à compter de la notification qui lui a été faite, ou à compter de la publication du jugement au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales. - N° RG : 26/04705